

## Avis de non-réception de payement

Bonjour Monsieur Nasym Teboub,

Vous avez souscrit à un cycle de dons automatiques récurrents sur notre page de plateforme de financement participatif « Tipeee » en échange de contreparties mensuelles.

Vos dons d'une valeur totale promise de plus de 126€ n'ont jamais été perçus par le prestataire tiers Tipeee.com, et donc par GougDev (Gérant de FamilyRP). Pourtant, nous vous avons délivrés les contreparties promises en échange de ces dons. Suite à plusieurs demandes de la part du gérant, sous le pseudonyme, « John LeNoir – Saint Doby » sur le réseau social Discord, vous avez affirmé que vous alliez régulariser la citation. Nous vous avions laissé un délai, vous ne l'avez pas respecté. Nous exigeons donc le payement immédiat de 22€ minimum sur notre plateforme de don « Tipeee ».

Comme preuve de notre bonne foi, nous vous faisons grâce des intérêts, et exigeons uniquement le montant minimum de la contrepartie, et non le montant que vous avez promis.

Nous vous accordons un délai de 22 jours à partir du samedi 9 décembre, date de l'écriture de la présente lettre. Si au bout de ce délai minimal, nous ne recevons toujours aucun payement, nous serons dans l'obligation de cesser toute relation avec vous, et aviserons quant à l'intérêt d'entamer une action judiciaire à votre encontre.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments les plus cordiaux.

Gougdev.fr, Aldric L.